

Frédérique Thomazeau
BULLETIN D'INSCRIPTION STAGE

INTITULE DU STAGE	
DATES	Du : Au :
NOM PRENOM	
ADRESSE POSTALE	
N° MOBILE	
ADRESSE MAIL	

Règlement:

Un chèque d'**acompte de 40%** du montant total du stage est à renvoyer avec le bulletin pour valider votre inscription* il sera encaissé à réception.

OBLIGATOIRE* avec votre envoi postal :

Joindre le(s) chèque(s) de solde avec la date de remise en banque au dos.

Le prix indiqué ne comprend pas le transport, l'hébergement et la restauration.

Si vous souhaitez payer en 3 fois :

- L'acompte de 40% encaissé à réception du bulletin d'inscription
- Puis 2 paiements de 30%. Veuillez Indiquer la date d'encaissement souhaitée au dos de chaque chèque. Cette date ne pourra pas être espacée de plus d'un mois.

Hébergement

- ☐ Cochez si vous souhaitez recevoir la liste des hébergements à Auray.

Restaurations

Possibilité d'apporter votre panier repas et de manger sur place.

Ou restaurant à proximité

ACOMPTE STAGE: _____ € CHEQUE N° : _____

*Possibilité de virement. Me contacter.

En signant ce bulletin d'inscription, vous attestez avoir pris connaissance des conditions générales situées en page 2 et les accepter.

DATE :

SIGNATURE :

Bulletin et chèques à l'ordre de Frédérique Thomazeau à envoyer à l'adresse suivante:

Frédérique Thomazeau
Le Patio, 30 rue Jean Jaurès – 56400 AURAY

CONDITIONS GÉNÉRALES

Le bulletin d'inscription correspond à une pré-inscription.

C'est la réception et l'encaissement de votre paiement (acompte ou paiement intégral) qui valide l'inscription.

***La validation de votre inscription se fait dossier complet**, c'est-à-dire avec tous les chèques joints : Acompte encaissé à réception et chèque(s) de solde si vous payez en plusieurs fois.

Vous pouvez régler le stage en 1 fois par chèque ou virement.

Je valide les inscriptions au fur et à mesure de la réception des bulletins d'inscription et des paiements associés.

Lorsqu'il ne reste que quelques places, il peut arriver que votre correspondance arrive, délai postal oblige, alors que le stage est complet.

Dans cette hypothèse je vous propose soit de vous la restituer soit de vous inscrire sur un autre stage.

Le solde peut être réglé en espèces le premier jour du stage. Votre chèque vous sera restitué.

Conditions d'annulation d'un stage

En cas d'annulation de votre part, je vous rembourse comme suit :

Si l'annulation intervient à plus de 30 jours du stage : 100 % du montant

Si l'annulation intervient entre 29 jours et 14 jours avant l'animation : 60 % du montant. Votre acompte n'est pas remboursé.

Si l'annulation intervient dans les 14 jours qui précèdent le stage* : 0 % du montant.

** Il pourra cependant être possible, en fonction des situations particulières et sur demande circonstanciée, de reporter sur une proposition de stage ultérieure.*

Ce report est laissé à l'appréciation de Frédérique Thomazeau et ne pourra être remis en question. Tout stage commencé est dû dans sa totalité.

Le départ en cours de stage ne peut ouvrir droit à quelconque remboursement.

En cas d'annulation de ma part, je vous rembourse comme suit : 100% du montant.

Les frais liés au déplacement, au logement, à la restauration générés par votre inscription ne peuvent être remboursés en cas d'annulation de celle-ci.

Je vous conseille éventuellement de souscrire une assurance-annulation.

En signant l'inscription, vous attestez avoir pris connaissance des conditions générales et les accepter.

Merci de parapher cette page.